

TABLE DES MATIÈRES

Présentation du groupe Au bas de l'échelle

Introduction

Liste des abréviations et définitions

Chapitre 1. Les lois et institutions principales en droit du travail

- I. Principe général du contrat de travail au Québec
- II. La *Loi sur les normes du travail*
- III. Le *Code du travail*
- IV. La *Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles*
- V. La *Loi sur la santé et la sécurité du travail*
- VI. Le *Code canadien du travail*
- VII. La *Loi sur l'équité salariale*
- VIII. La *Charte canadienne des droits et libertés*
- IX. La *Charte des droits et libertés de la personne*
- X. Les autres lois

Chapitre 2. Présentation de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et des tribunaux

- I. La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
 - A) Le fonctionnement de la CNESST
 - B) Le dépôt des plaintes à la CNESST
 - C) Le traitement des plaintes
- II. Les principaux tribunaux du Québec qui peuvent accueillir un recours en droit du travail
 - A) Le Tribunal administratif du travail (TAT)
 - B) La Cour du Québec
 - C) Le Tribunal des droits de la personne

Chapitre 3. Qui sont les travailleur·euses qui ont des protections en vertu de la *Loi sur les normes du travail*?

- I. Les personnes couvertes par la LNT
- II. Les personnes non couvertes par la LNT
 - A) Les personnes employées dans une organisation de compétence fédérale
 - B) Certain·es gardien·nes
 - C) Certain·es professionnel·les de la santé
 - D) Les personnes incarcérées qui exécutent des travaux compensatoires
 - E) Certains bénéficiaires de la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* qui participent à un programme d'employabilité
 - F) Certaines personnes étudiantes

- G) Certain·es athlètes poursuivant un programme de formation scolaire
- H) Les personnes salariées à contrat dont la rémunération est fixée par un règlement du gouvernement du Québec
- III. Les personnes non couvertes par la LNT : le cas particulier des travailleur·euses autonomes
 - A) Qu'est-ce qu'un·e travailleur·euse autonome?
 - B) Quels sont les protections et droits en tant que travailleur·euse autonome?
- IV. Les personnes couvertes en partie par la LNT
 - A) Les personnes cadres supérieures
 - B) Les personnes protégées par la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*
- V. Conseils pratiques

Chapitre 4. Le droit au travail pour les stagiaires

- I. L'application de certaines dispositions de la LNT aux personnes stagiaires
 - A) De façon générale
 - B) Les exceptions à la LNT
- II. Les protections assurées par la *Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail*
 - A) Le droit aux congés
 - B) Protections et recours contre le harcèlement psychologique et/ou sexuel
 - C) Protections et recours contre les représailles
- III. La prévention des risques lors d'un stage
 - A) Avant de débiter le stage
 - B) Pendant le stage
 - C) Prévention en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle

Chapitre 5. Les travailleur·euses migrant·es au Québec

- I. Avec quel statut migratoire peut-on travailler au Québec?
 - A) Les statuts d'immigration au Canada
 - B) Les différents permis de travail
 - C) Les travailleur·euses migrant·es temporaires
- II. Vos droits en tant que travailleur·euse et les obligations de l'employeur
 - A) Quels sont vos droits?
 - B) Les points sur lesquels vous devez être vigilant·es à l'emploi
 - C) En cas de perte d'emploi

Chapitre 6. Le travail des enfants

- I. Les conditions d'emploi des enfants
- II. La fréquentation scolaire

- III. L'horaire de travail
- IV. Les exceptions au travail des enfants

Chapitre 7. L'affichage du poste

- I. L'invitation, plutôt que l'offre à proprement parler
- II. L'interdiction de discrimination dans l'affichage du poste
- III. La publication non genrée
- IV. L'offre d'emploi et le bilinguisme
- V. L'affichage du poste pour les travailleur·euses étranger·ères temporaires

Chapitre 8. Le processus d'embauche

- I. Description du processus d'embauche
- II. L'entrevue
- III. Les formulaires
- IV. À quoi faut-il penser lors de votre embauche?

Chapitre 9. Les clauses de non-concurrence

- I. Qu'est-ce qu'une clause de non-concurrence?
- II. Le non-respect d'une clause de non-concurrence
- III. Conseils pratiques

Chapitre 10. L'obligation de loyauté

- I. Qu'est-ce qu'une obligation de loyauté?
- II. Qu'est-ce que cela implique?
 - A) Ne pas porter atteinte à la réputation de votre employeur
 - B) L'obligation de ne pas dévoiler des informations confidentielles
 - C) L'enjeu de la concurrence et les limites de l'obligation de loyauté

Chapitre 11. Les agences de placement

- I. Qu'est-ce qu'une agence de placement de personnel?
 - A) Définition d'après le Règlement
 - B) La relation d'emploi tripartite et l'identification du véritable employeur
 - C) Les travailleur·euses qui interviennent à titre d'agent·es de promotion
- II. Les exigences légales et la relation avec l'entreprise cliente selon la LNT
 - A) L'obligation de vérifier que l'agence a un permis de la CNESST
 - B) L'interdiction de disparité salariale
 - C) La solidarité entre l'agence de placement et l'entreprise
- III. Les obligations des agences de placement de personnel et des agences de recrutement selon le Règlement
 - A) L'obligation d'obtenir un permis de la CNESST

- B) L'interdiction de restriction à l'embauche et les clauses de non-concurrence
 - C) Les informations obligatoires à transmettre aux travailleur·euses
 - D) L'interdiction d'exiger des frais aux travailleur·euses
- IV. Vos droits en tant que travailleur·euse d'agence
- A) Le service continu
 - B) Le paiement du salaire, des heures supplémentaires et de l'indemnité de jour férié
 - C) La rupture du lien d'emploi et l'indemnité de préavis
 - D) Conseils pratiques

Chapitre 12. Le salaire

- I. Le salaire selon la LNT
- II. Le salaire minimum
 - A) Les taux en vigueur
 - B) Les exclusions du paiement du salaire minimum
- III. Les personnes salariées à pourboire
- IV. Les personnes payées à la commission
- V. Les personnes payées au rendement
- VI. Les avantages non monétaires
 - A) Les dépenses pour chambre et pension
 - B) Les concierges d'immeubles résidentiels
- VII. Les pourboires
 - A) Comment ça fonctionne?
 - B) Le partage des pourboires
 - C) La déclaration des pourboires et l'impôt
- VIII. Le paiement du salaire
 - A) Le mode de paiement
 - B) Le moment du paiement
 - C) Le bulletin de paie
- IX. Les retenues sur le salaire et les dépenses liées au travail
 - A) Les déductions permises
 - B) Les frais reliés aux cartes de crédit
 - C) Les vêtements de travail
 - D) Les frais reliés au matériel ou à l'équipement requis pour exécuter un travail
 - E) Les frais reliés aux opérations de l'entreprise
 - F) Les frais reliés au déplacement et à la formation

Chapitre 13. La durée du travail

- I. La semaine normale de travail et le calcul des heures supplémentaires
 - A) Qu'est-ce que la semaine normale de travail selon la LNT?
 - B) Les exceptions à la semaine normale de travail

- C) Le paiement des heures supplémentaires
 - D) Les personnes payées à la semaine ou à l'année
 - E) L'étalement des heures de travail
 - F) La reprise des heures supplémentaires en congé
- II. Les congés fériés
 - A) Le calcul de l'indemnité des congés fériés
 - B) L'obligation de travailler durant un congé férié
 - C) Congés fériés et heures supplémentaires
- III. Les vacances selon la LNT
 - A) Le droit aux vacances
 - B) Le fractionnement des vacances
 - C) Les vacances anticipées ou reportées
 - D) La paye ou l'indemnité de vacances
- IV. La présence au travail
 - A) De façon générale
 - B) Le cas des concierges d'immeubles
 - C) L'indemnité de présence
 - D) Le repos hebdomadaire
 - E) Les périodes de repas et les pauses café
 - F) Le temps de déplacement et de formation
 - G) Les retards au travail
 - H) Le droit de refuser de travailler après un certain nombre d'heures

Chapitre 14. Le travail dans certains secteurs de l'industrie du vêtement

Chapitre 15. Les congés de maladie ou d'accident

- I. Le congé de maladie
 - A) Durée et conditions
 - B) Le billet, le certificat médical et autres documents
- II. Vos revenus pendant l'absence pour maladie ou accident
- III. La protection contre les représailles ou la discrimination
- IV. L'accommodement raisonnable
- V. Le retour au travail
 - A) La réintégration dans votre poste avec les avantages
 - B) Les indemnités pour les congés fériés et les vacances
 - C) Les régimes d'assurance collective, de retraite ou autres avantages
 - D) En cas d'abolition de poste, de licenciement ou de mise à pied

Chapitre 16. Les congés pour raisons parentales ou familiales

- I. Les congés liés à la naissance ou à l'adoption d'un enfant
 - A) Les principaux congés liés à la naissance ou à l'adoption d'un enfant

- B) Le régime québécois d'assurance parentale (RQAP)
 - C) Les situations particulières liées à la santé du bébé, de la personne enceinte ou de la mère
 - D) La présence au travail dans les six semaines précédant l'accouchement
 - E) La suspension, la prolongation ou le fractionnement des congés parentaux
 - F) Le retour au travail après l'accouchement
- II. Les congés prévus pour les obligations familiales ou parentales
 - A) De quoi parle-t-on?
 - B) Disparition, décès d'un enfant mineur
- III. Les congés à l'occasion d'un mariage ou d'un décès
 - A) Le congé lors d'un mariage ou d'une union civile
 - B) Le congé en cas de décès
- IV. Le retour au travail après les congés
- V. Les recours en cas de problème à la suite de ces congés

Chapitre 17. Les congés pour participation civique

- I. Congé prévu pour les juré·es ou candidat·es juré·es
 - A) Le congé
 - B) La justification du congé
 - C) Les exclusions et l'exemption
 - D) Les témoins
- II. Les élections et le travail
 - A) La *Loi électorale du Québec*
 - B) Les cas particuliers
 - C) Participation à la sécurité civile
- III. Le congé pour don de sang

Chapitre 18. Le dossier personnel détenu par l'employeur

- I. Le dossier personnel
 - A) La cueillette d'information et la confidentialité des renseignements personnels
 - B) L'accès et la rectification des renseignements personnels
- II. La communication des renseignements personnels à des tiers
- III. Les recours

Chapitre 19. Le télétravail

- I. Définition et cadre juridique du télétravail
- II. Le télétravail et le droit au respect de la vie privée
- III. Le télétravail et la santé et la sécurité au travail

Chapitre 20. La surveillance des personnes salariées

- I. La vie privée au travail
- II. La surveillance électronique et l'enquête
- III. La surveillance vidéo des personnes salariées sur les lieux du travail
- IV. L'interception des communications
- V. La filature
- VI. Les réseaux sociaux
- VII. Le dépistage de drogue et d'alcool

Chapitre 21. La prévention des accidents du travail

- I. La prévention : la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST)
- II. L'indemnisation : la *Loi sur les accidents et les maladies professionnelles* (LATMP)
 - A) La preuve de l'accident : un élément fondamental
 - B) Les assurances collectives versus l'indemnisation par la division SST de la CNESST
 - C) Les victimes d'acte criminel
 - D) Les recours en cas de désaccord avec la division SST de la CNESST
 - E) Les recours en cas de représailles de l'employeur
 - F) Le règlement de la plainte

Chapitre 22. Les différentes formes de fin d'emploi et les revenus de remplacement appropriés

- I. La démission
 - A) Avant de démissionner
 - B) Le préavis de démission
 - C) La démission forcée
 - D) L'annulation d'une démission
- II. La mise à pied
- III. Le licenciement
- IV. Le congédiement
- V. Le non-renouvellement de contrat
- VI. La retraite
- VII. L'avis de cessation d'emploi ou de mise à pied
 - A) La durée de l'avis
 - B) Les exclusions
 - C) L'indemnité de préavis
 - D) Les personnes syndiquées
- VIII. Le licenciement collectif
 - A) Définition
 - B) La durée de l'avis de licenciement collectif
 - C) Les exclusions

- D) La formation d'un comité d'aide au reclassement
- IX. Conseils pratiques

Chapitre 23. La continuité du lien d'emploi en cas de faillite

- I. Le lien d'emploi en cas de faillite
- II. Les recours
 - A) Auprès du syndic chargé de la faillite de l'entreprise
 - B) Auprès de la CNESST
 - C) La responsabilité des administrateur·ices

Chapitre 24. Le certificat et les références

- I. Le certificat de travail
- II. Les références

Chapitre 25. Le recours pécuniaire

- I. Les situations donnant droit au recours
- II. Le traitement de la plainte pécuniaire
 - A) Le délai pour porter plainte
 - B) La recevabilité de la plainte
 - C) L'enquête
 - D) Le refus de poursuivre une enquête et la demande de révision
 - E) La mise en demeure, le recours civil et l'appel
- III. Les cas particuliers
 - A) Votre employeur est un sous-traitant
 - B) La plainte administrative

Chapitre 26. Les recours en cas de pratique interdite

- I. Les situations donnant droit au recours
 - A) Qu'est-ce qu'une pratique interdite selon la LNT?
 - B) Le recours
- II. Les réparations prévues

Chapitre 27. Recours en cas de congédiement sans cause juste et suffisante

- I. Qu'est-ce qu'un congédiement injuste?
- II. Le recours à la CNESST
- III. Les réparations prévues

Chapitre 28. Recours en cas de harcèlement psychologique et sexuel

- I. Le harcèlement psychologique et/ou sexuel en milieu de travail
 - A) Ce qui constitue du harcèlement psychologique

- B) Ce qui ne constitue pas du harcèlement
- II. Les droits des personnes salariées et les obligations de l'employeur
 - A) La politique de prévention du harcèlement psychologique et sexuel
 - B) Le recours interne
 - C) L'enquête de votre employeur
- III. Le processus de plainte pour harcèlement psychologique et/ou sexuel à la CNESST
 - A) Préparer le dépôt de votre plainte
 - B) L'acceptation de votre plainte par la CNESST
 - C) Le refus de votre plainte à la CNESST
 - D) Les réparations
- IV. Les cas particuliers
 - A) Les personnes syndiquées
 - B) Les personnes syndiquées de la fonction publique
- V. Si le harcèlement vous rend malade
 - A) L'importance d'une réclamation à la division SST de la CNESST
 - B) La division SST de la CNESST évalue que le harcèlement n'a pas causé de lésion professionnelle
 - C) La division SST de la CNESST évalue que le harcèlement a causé une lésion professionnelle
- VI. Conseils pratiques

Chapitre 29. La discrimination et le harcèlement discriminatoire : droits et recours

- I. Quels sont vos droits en cas de discrimination et/ou de harcèlement discriminatoire?
 - A) L'interdiction de la discrimination selon *la Charte des droits et libertés de la personne du Québec* (CDLP)
 - B) La protection contre le harcèlement discriminatoire selon la CDLP
- II. Recours en cas de discrimination et de harcèlement discriminatoire à la CDPDJ
 - A) Le dépôt de la plainte
 - B) Le processus de collecte d'information et de médiation
 - C) Le processus d'arbitrage s'il y a lieu
 - D) L'enquête
 - E) Les procédures devant le Tribunal des droits de la personne
 - F) En cas de représailles
- III. Protections et recours en cas de discrimination selon la Charte de la langue française
 - A) Interdiction de la discrimination sur la langue française
 - B) Les recours

Chapitre 30. Recours en cas de disparité de traitement

- I. Les disparités sur la date d'embauche et le recours à la CNESST

- A) Les disparités de traitement selon la LNT
- B) Le recours à la CNESST
- II. Les disparités salariales

Chapitre 31. Recours en matière de délai congé

- I. La fin du contrat à durée indéterminée
 - A) L'employeur met fin à votre contrat
 - B) Vous démissionnez
- II. La réclamation devant les tribunaux de droit commun
 - A) Les raisons d'intenter une poursuite civile
 - B) Les réparations
 - C) Les délais
- III. La Division des petites créances
 - A) Les réclamations admises
 - B) La démarche à suivre
 - C) La contestation
 - D) La médiation
 - E) L'audience et le jugement

Chapitre 32. La syndicalisation

- I. L'importance de se syndiquer
- II. Les conditions à remplir
- III. Les protections juridiques du droit à la syndicalisation
- IV. Les étapes à franchir
 - A) Le choix de l'unité de négociation
 - B) La demande d'accréditation
 - C) La convention collective

Chapitre 33. Les décrets de convention collective

- I. L'utilité d'un décret de convention collective
- II. Qui est couvert par un décret de convention collective?
- III. Le contenu des décrets
- IV. Les comités paritaires
- V. Les recours
 - A) En cas de non-respect des décrets
 - B) En cas de représailles

Chapitre 34. En cas de problème avec un organisme gouvernemental

- I. Le Protecteur du citoyen

- II. Les étapes à suivre
- III. Les pouvoirs du Protecteur du citoyen

Chapitre 35. Conseils pratiques : ce que tout·e travailleur·euse doit savoir

- I. À votre embauche
- II. En cours d'emploi
- III. Si vous perdez votre emploi

Chapitre 36. Consulter un·e avocat·e

- I. Retenir les services d'un·e avocat·e
- II. L'aide juridique
 - A) La demande à l'aide juridique et le service de consultation
 - B) L'admissibilité financière
 - C) Les recours couverts par les services d'aide juridique
 - D) Le traitement de votre demande
- III. Les cliniques juridiques
- IV. Les groupes d'appui

Index

Cahier des ressources (externe)